

## CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – 18 AVRIL 2006

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement de Verdun est tenue le mardi 18 avril 2006 à 15 h, en la salle 205 de la mairie de l'arrondissement de Verdun.

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur Claude Trudel, maire de l'arrondissement, madame la conseillère Ginette Marotte ainsi que messieurs les conseillers Paul Beaupré et Marc Touchette.

**MEMBRES DU CONSEIL ABSENTS :** Madame la conseillère Josée Lavigueur Thériault ainsi que messieurs les conseillers Alain Tassé et André Savard.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** Monsieur Gilles Baril, directeur de l'arrondissement,  
Monsieur Pierre Boutin, directeur, Travaux publics,  
Monsieur Dany Tremblay, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises,  
Monsieur René Breton, directeur, Culture, sports, loisirs et développement social,  
Madame Lucie Boulais, directeur, Services administratifs,  
Madame Francine Morin, responsable du protocole et des relations publiques,  
Madame Louise Hébert secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions n'a pas lieu étant donné l'absence d'un auditoire.

CA06 210163

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte  
APPUYÉ par le conseiller Marc Touchette

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le mardi 18 avril 2006 à 15 h.

GDD 1063675011

CA06 210164

PROJET D'ACTE DE TOLÉRANCE PERMETTANT L'EMPIÈTEMENT, PAR DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS, DE SEMELLES, DE CORNICHES, DE GALERIES, DE MARCHES, DE MARGELLES ET D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT DANS L'EMPRISE DU BOULEVARD LASALLE ET DES RUES DE VERDUN, GODIN ET BRAULT, AUX 5943, 5945, 5947, 5997, 5999, 6001, 6003 ET 6005, BOULEVARD LASALLE, AUX 5984 ET 5998, RUE DE VERDUN ET AUX 440, 450, 460 ET 470, RUE BRAULT TEL QUE PRÉPARÉ PAR M<sup>E</sup> SANDOR STEINBERG, NOTAIRE, EN CONSIDÉRATION DU PAIEMENT D'UN LOYER UNIQUE DE 6 135,43 \$.

ATTENDU QUE des semelles, des corniches, des galeries, des marches, des margelles et un mur de soutènement provenant de nouvelles constructions empiètent dans l'emprise du boulevard LaSalle et des rues de Verdun, Godin et Brault, aux 5943, 5945, 5947, 5997, 5999, 6001, 6003 et 6005, boulevard LaSalle, aux 5984 et 5998, rue de Verdun et aux 440, 450, 460 et 470, rue Brault;

ATTENDU QU'un acte de tolérance a été préparé par Me Sandor Steinberg, notaire;

ATTENDU QUE l'acte de tolérance prévoit le paiement d'un loyer unique de 6 135,43 \$ payable au moment de la signature;

ATTENDU QUE ces irrégularités ont été occasionnées par un manque de clarté dans les règlements de zonage et/ou de construction dans l'interprétation et l'application des marges avant, arrière ou latérales nulles.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte  
 APPUYÉ par le conseiller Paul Beaupré

ET UNANIMEMENT  
 RÉSOLU comme suit :

- 1.- D'approuver le projet d'acte de tolérance préparé par Me Sandor Steinberg;
- 2.- D'autoriser le maire d'arrondissement ou, en son absence, le maire suppléant d'arrondissement et la secrétaire du conseil d'arrondissement ou, en son absence, la secrétaire substitut du conseil d'arrondissement à signer ledit acte ainsi que tout autre document pertinent, pour et au nom de la municipalité.

GDD 1062183016

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Touchette  
 APPUYÉ par le conseiller Paul Beaupré

ET UNANIMEMENT  
 RÉSOLU QUE la séance soit levée à 15 h 10.

**PRÉSIDENT**

**SECRÉTAIRE**